



COORDINATEUR LOCAL

DANS LE CADRE DU PROJET

SOINS PSYCHOLOGIQUES DE PREMIÈRE LIGNE - PSYLUX

En décembre 2020, un protocole d'accord a été conclu entre le gouvernement fédéral, les communautés et les régions concernant le renforcement de l'offre de soins de santé mentale à proximité du lieu de vie du citoyen et en collaboration avec les acteurs de la première ligne. Ce protocole est mis en place sur la province de Luxembourg par les réseaux en santé mentale : le Réseau ProxiRéLux et le Réseau Matilda.

RÉSEAU PROXIRÉLUX

Le Réseau ProxiRéLux concerne l'ensemble des intervenants présents sur le territoire de la province de Luxembourg. Sa finalité est le maintien des personnes adultes au sein de leur environnement et de leur tissu social d'origine par la mise en place de parcours thérapeutiques individualisés. Le Réseau ainsi construit est multidisciplinaire et basé sur des modalités d'intervention flexible.

www.reseau-proxirelux.be / www.psy107.be

RÉSEAU MATILDA

Le Réseau Matilda est un réseau intersectoriel composé de différents partenaires et personnes impliqués dans la santé mentale et le bien-être des enfants et des adolescents.

Le réseau met en œuvre la nouvelle politique en santé mentale pour les enfants et les adolescents dans la province de Luxembourg avec l'ensemble de ses partenaires venant des secteurs de la santé mentale spécialisée, de la santé, de l'aide aux personnes, de l'action sociale et de la société, dont Vivalia.

www.matilda-lux.be / www.psy0-18.be

MISSIONS DU COORDINATEUR LOCAL

Sous la supervision des coordinatrices des réseaux, les tâches suivantes sont attendues :

- Encourager la coopération multidisciplinaire à tous les niveaux afin de fournir des soins plus efficaces et élaborer un plan stratégique comportant les éléments suivants :
 - Les objectifs (intermédiaires) à atteindre
 - Les mesures qui seront prises pour mesurer les progrès (auto-évaluation continue) et vérifier que les résultats sont atteints
 - Planification des actions et des processus
- Organiser et faciliter la consultation entre toutes les parties prenantes
- Etablir des liens entre les partenariats locaux et les réseaux de santé mentale par le biais de structures de gouvernance pertinentes avec une finalité claire
- En fonction des objectifs recherchés, soutenir la politique de communication auprès des différentes parties prenantes
- Coopérer étroitement avec les autorités compétentes du SPF Santé Publique. Ceci comprend la participation à des formations, interventions et moments de feedback.
- Promouvoir la philosophie de la réforme de la santé mentale et de la convention.
- Susciter une base de soutien parmi les parties prenantes pour le changement futur.



- Cartographier et mettre à jour de manière permanente l'offre de soins locale en fonction des besoins de la population en matière de santé mentale afin de garantir leur alignement.
- Articuler et assurer les différentes phases du changement. Dès le départ, vous établissez la vision nécessaire au changement. Vous analysez l'impact, définissez les objectifs requis et évaluez constamment le processus de manière critique.
- Communiquer les plans et les progrès nécessaires afin de les accomplir dans toute l'organisation.
- Soutenir le développement et la consolidation des partenariats intersectoriels locaux et d'autres programmes du réseau.
- Agir en tant que liaison/liens/plateforme entre les différents niveaux organisationnels pour soutenir le coordinateur du réseau.
- Aligner la politique du réseau de santé mentale et les partenariats intersectoriels locaux
- Encourager l'organisation et la coopération interdisciplinaires dans les secteurs de la santé mentale, de la culture et des loisirs.

LES RÔLES DU COORDINATEUR LOCAL

- **Mobilisateur** : coordonne, supervise et promeut avec l'ensemble du réseau un climat de coopération multidisciplinaire au niveau méso (réseau), micro (partenariats locaux) et clinique (dans l'environnement du patient).
- **Innovateur** : apporte de nouvelles initiatives, de nouveaux concepts, de nouvelles pistes au sein du réseau et recherche des opportunités pour les réaliser.
- **Diplomate** : part d'une position neutre vis-à-vis des partenaires du réseau, jette des ponts et joue le rôle de médiateur en vue d'une coopération constructive et de la construction de relations.
- **Porte-parole** : assure et véhicule, avec le coordinateur du réseau, une communication écrite et orale de qualité
- **Implémenteur** : entreprend des actions et des initiatives.
- **Conseiller** : conseille le réseau sur base de ses propres connaissances spécifiques au domaine.
- **Garant des résultats** : supervise la réalisation des objectifs intermédiaires communs et fournit un feedback régulier au réseau ainsi qu'au SPF Santé Publique. Une culture de la qualité est en cours de développement, au sein de laquelle les expériences de tous les partenaires, mais aussi des utilisateurs de soins, sont prises en compte dans leur contexte.
- **Créateur de soutien** : s'approprie la philosophie de la réforme de la santé mentale et suscite un soutien pour celle-ci au sein de son réseau professionnel.
- **Critique** : porte un regard critique sur le travail au sein du réseau, rappelle aux membres les accords conclus et les résultats ayant été fixés.
- **Supporter** : est enthousiaste et engagé, adopte une position neutre mais solidaire et équitable envers tous les partenaires du réseau.
- **Agent du changement** : ambassadeur des changements de culture et de processus que ce projet entraînera.

PROFIL RECHERCHÉ

Être titulaire soit :

- D'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (baccalauréat)
- D'un diplôme de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique (master)

Compétences requises



- Compétences sociales et de communication :
 - Vous pouvez communiquer clairement par écrit et oralement.
 - Vous pouvez inspirer les autres et leur donner des moyens d'agir.
 - Vous stimulez la coopération et la formation de d'équipes.
 - Vous pouvez adopter une position de médiateur face à la complexité et aux intérêts différents des organisations et des partenaires.
- Compétences techniques :
 - Vous avez un esprit analytique et vous gardez une vue d'ensemble des différentes initiatives.
 - Vous êtes capable de penser en termes de processus et pouvez améliorer des processus existants.
 - Vous travaillez de façon structurée et planifiée.
 - Vous êtes entreprenant, dynamique, créatif et orienté vers les solutions.
 - Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans la gestion de projets, la planification et l'organisation et/ou la gestion du changement.
 - Vous êtes capable de fédérer les partenaires autour d'une vision commune.
 - Une affinité ou connaissance avec la première ligne (santé, social, éducation) est un plus.
 - Avoir une connaissance du paysage institutionnel (de la répartition des compétences au niveau fédéral/régional et communautaire peut être un atout).
- Vous êtes attaché à l'intégrité et à la confidentialité. Vous êtes discret et avez une attitude neutre envers tous les partenaires du réseau. Le coordinateur représente les intérêts du réseau et de la réforme des soins de santé mentale dans son ensemble.
- Vous êtes mobile et restez en contact permanent avec les partenaires sur le terrain.

NOUS VOUS PROPOSONS

- Un temps de travail de 38 heures / semaine (temps plein)
- Barème IFIC 17 ou similaire
- Un CDD jusqu'au 31/12/2023, avec la possibilité d'un prolongement en lien avec le financement INAMI par la suite
- Entrée en fonction dès que possible
- Lieu de travail : Maison de Coordination, Chaussée de Saint-Hubert 39, 6640 Morhet-Gare

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Envoyer votre candidature avec CV et lettre de motivation par mail à katalijne.vandiest@matilda-lux.be

Date de clôture : 30/04/2023

Pré-sélection sur base du CV et la lettre de motivation

Les entretiens oraux sont prévus pendant le mois de mai.

Plus d'information :

<https://www.reseau-proxirelux.be/soins-psy-de-1ere-ligne-psy-lux/>

<https://matilda-lux.be/soins-psychologiques-de-1ere-ligne/>